

Problématique arrêtée par le Conseil Scientifique

Quelle(s) politique(s) de l'énergie en Europe pour quel modèle de société ?

Si la question de l'énergie est à l'origine de la construction européenne, la politique de l'Europe en la matière a, pour l'essentiel et jusqu'au traité de Lisbonne, été fondée sur la réalisation de marchés intérieurs de l'électricité et du gaz, et donc sur l'ouverture à la concurrence, au risque de faire oublier que l'énergie reste un service public. Elle revêt de ce fait un caractère stratégique pour les États en termes de politiques étrangère, économique, fiscale, environnementale ; de lutte contre les inégalités et la précarité etc. Nombreux sont ainsi les domaines d'intervention de l'Etat et des collectivités territoriales qui sont directement liés aux choix réalisés dans le secteur de l'énergie. Le rôle relativement effacé de l'Union européenne en la matière a ainsi conduit les États européens à développer des modèles nationaux très différents rendant plus difficile une convergence, un modèle partagé à même de répondre aux défis auxquels l'Europe est confrontée. Aujourd'hui, l'UE affiche une politique plus volontariste : aux politiques de dérégulation et de privatisation semble succéder une **volonté de construire une politique de l'énergie commune** aux États membres avec la naissance d'une **Union de l'énergie**.

Les problématiques ou enjeux que le colloque EUROPA s'efforcera d'éclairer grâce à la participation des experts européens de son réseau et des spécialistes nationaux de ces questions, seront abordés dans le cadre de **trois tables rondes** :

Table ronde n° 1 : Une politique européenne de l'énergie pour une société plus durable

Cette première table-ronde aura pour objet de déterminer la manière dont on peut concilier efficacité énergétique et développement durable, politique européenne de l'énergie et décarbonisation... Comment l'Europe peut-elle devenir le vrai leader mondial dans ce défi délaissé par les Etats-Unis, en concrétisant une "Union de l'énergie" ? Quels sont les objectifs que se donne l'Europe ? Quels sont les mécanismes incitatifs qu'elle souhaite mettre en place, tant à l'égard des différents pays (encouragement à dépasser les objectifs fixés par la COP 21 par exemple) qu'à l'égard des entreprises et éventuellement des citoyens ? Quelle politique mener pour favoriser les territoires à énergie positive ?

Table ronde n° 2 : Une politique européenne de l'énergie pour une société plus décentralisée

Cette deuxième table examinera le rôle des acteurs territoriaux dans le domaine de l'énergie, dans un contexte marqué par l'absence de marché intérieur unifié : s'il est illusoire, dans ces conditions de prétendre construire des dispositifs globalement européens, on peut en revanche réfléchir aux actions conduites par les acteurs régionaux et locaux. Ce mouvement accompagne la logique de rupture que l'on connaît depuis plusieurs années : on passe de systèmes centralisés à des systèmes décentralisés. Il est donc particulièrement intéressant de donner la parole aux territoires qui mènent des expérimentations ou des expériences, via les territoires à énergie positive par exemple, mais pas seulement. Par ailleurs, le système centralisé est rassurant pour les Etats car ils estiment conserver leur souveraineté énergétique ; il est temps de dépasser ce concept, pour en venir à des initiatives régionales cohérentes renforçant l'efficacité énergétique. Comment faire fonctionner ces marchés régionaux (mise en place de bourses régionales de l'énergie) ? La politique européenne peut être innovante, en transposant des mécanismes qui existent pour d'autres secteurs : comment reconnaître une autorité organisatrice de l'énergie ?

Table ronde n° 3 : Une politique européenne de l'énergie pour une société plus équitable

La troisième table ronde du colloque EUROPA s'interrogera sur la dimension sociale des politiques de l'énergie, et tout particulièrement celle mise en œuvre par l'UE : comment aller plus loin dans les obligations de service public prévues par les textes européens, dans le domaine de la lutte contre la précarité, de la reconnaissance de nouveaux droits sociaux... ? Comment la politique européenne de l'énergie peut-elle contribuer à renforcer la citoyenneté européenne par l'effectivité du droit à l'énergie (en lien avec la Convention européenne des droits de l'homme) ? Comment l'Europe peut-elle influencer sur les comportements des citoyens dans le domaine de l'énergie, en particulier sur leur consommation énergétique ? Quelle régulation doit-on mettre en place pour consolider cette société européenne équitable ?

Lors du IV^e sommet de la terre, en Afrique du Sud à Johannesburg, en 2002, le Président de la République française déclarait : "notre maison brûle et nous regardons ailleurs". En s'emparant de la question de l'énergie, les États européens ont cessé de détourner le regard des défis auxquels ils sont confrontés. Ces défis ne sont pas simplement climatiques. Ils sont également économiques, sociaux, diplomatiques... C'est à cet ensemble de questions qu'EUROPA souhaite inviter à la réflexion.